

Délibération

Réunion du comité du 9 février 2017

Délibération n°2017-11

Désignation des représentants du Pôle métropolitain au conseil d'administration de l'AURAN

Date de la convocation : 3 février 2017

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Présidente de séance : Johanna ROLLAND

Présents 57 : Bertrand AFFILE Gérard ALLARD, Gaëlle BENIZE Laure BESLIER, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Benoît BLINEAU Pascal BOLO, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Alain CHAUVEAU, Mahel COPPEY, Christian COUTURIER, Serge DAVID, Marc DENIS, Gérard DRENO, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, Jacques GARREAU Joël GEFFROY, Frédéric GREGOIRE Laurence GUILLEMIN, Pierre HAY, Franck HERVY Pierre JOUTARD, André KLEIN Claude LABARRE, Julie LAERNOES, André LANCEN, Dominique LE BERRE Sylvain LEFEUVRE Jean-Claude LEMASSON, Patrice LERAY, Michel LUCAS, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Marie-Hélène MONTFORT, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT François OUVRARD, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Pascal PRAS, Éric PROVOST, Thomas QUERO, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, Alain ROYER, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Yannick THOBY, Alain VEY.

Absents et représentés 15 : Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Jean-Michel BUF donne pouvoir à Gérard DRENO, Sylvie CAUCHIE donne pouvoir à Franck HERVY, Pascale CHIRON donne pouvoir à Julie LAERNOES, Jacques DALIBERT donne pouvoir à Yannick THOBY, Yves DAUVE donne pouvoir à Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT donne pouvoir à François OUVRARD, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Dominique MANACH donne pouvoir à Christian BIGUET, Jean-Paul NAUD donne pouvoir à Claude LABARRE, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Pascal MARTIN, Jean-François RICARD donne pouvoir à Nicolas OUDAERT Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU Jean-Louis THAUVIN donne pouvoir à Joël GEFFROY, Pierre THOMERE donne pouvoir à Marie-Hélène MONTFORT.

Absents et excusés 41 : Jean-Guy ALIX, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT Marie-Annick BENATRE, Jean Luc BESNIER, Cécile BIR, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Elisabeth CRUAUD, Laurianne DENIAUD, Edouard DEUX, Véronique DUBETTIER-GRENIER, François FEDINI, Laurence GARNIER, Valérie GAUTIER, Marie-Cécile GESSANT, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Pascale HAMEAU, Jean Yves HENRY, Yannick JIMENEZ Patrick LAMIABLE, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Alain MANARA, Isabelle MERAND, Alain MICHELOT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Barbara NOURRY, Louis OUISSE, Jean-Claude PELLETEUR, David PELON, Henri PIQUET, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Thierry RYO, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER

Délibération

Réunion du comité du 9 février 2017

Délibération n°2017-11

Désignation des représentants du Pôle métropolitain au conseil d'administration de l'AURAN

Johanna ROLLAND, Présidente de séance

Exposé

Par délibération n°2014-20 en date du 4 juillet 2014, le Comité syndical du Pôle métropolitain a désigné ses représentants au conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN).

Par arrêté du Préfet en date du 22 décembre 2016 portant création de la communauté de communes « Estuaire et Sillon » (CCES) issue de la fusion des communautés de communes de Cœur d'Estuaire et Loire et Sillon et notamment son article 12, celle-ci s'est substituée aux communautés de communes au sein du Pôle métropolitain,

Considérant dès lors qu'il est nécessaire de modifier les représentants du Pôle métropolitain au conseil d'administration de l'AURAN pour tenir compte de cette fusion,

Il vous est donc proposé de désigner les représentants du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire au sein des Conseils d'Administration de l'AURAN et de l'ADDRN.

Le comité dûment convoqué, délibère et :

- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.
- désigne pour représenter le pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire au Conseil d'Administration de l'AURAN :
 - M. David Samzun
 - M. Martin Arnout
 - M. Sylvain Lefevre
 - M. Gérard Dreno
 - M. Joël Geffroy
- autorise Madame la Présidente à accomplir toute formalité liée à l'exécution de la présente décision.

A L'UNANIMITE



A Nantes, le 9 février 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Rolland".

Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire